



Association "LE TIREUR FRIBOURGEOIS" Santa Maria Madalena (Brasil)

Patronnée par la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois

www.atfsmm.ch

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association « le Tireur Fribourgeois » Santa Maria Madalena , au restaurant de L'Aigle Noir à Neyruz, le jeudi 18 mai 2017

1. Salutations du président

Jean-Marc Biemann, Président de l'ATFSMM, ouvre la 12ème assemblée ordinaire à 20h00 et salue cordialement les membres présents et les remercie pour leur présence.

Il salue particulièrement :

- Marcel Schuwey, notre vice-président qui est en Suisse pour quelques mois et qui poursuit son bel engagement en Suisse et au Brésil au service de notre Association.
- Les membres du comité au complet avec qui il fait bon travailler.
- Il relève également la présence de Monsieur Fabien Thürler, membre et représentant de la Société cantonale des tireurs fribourgeois.

Enfin, des salutations sont adressées à tous les membres présents, avec remerciements d'avoir pris le temps de consacrer cette soirée en faveur de notre ATFSMM.

Sont excusés, en particulier :

- M. Jean-Louis Romanens, président sortant et président d'honneur de la SCTF
- M. Andreas von Känel, président d'honneur de la SCTF
- M. Raphaël Fessler, président de l'Association Fribourg-Nova Fribourg

Cette assemblée a été convoquée par circulaire datée du 26 avril 2017 conformément à l'article 11 des statuts dont le président rappelle le tractanda :

1. Salutations du Président
2. Liste des présences – Excusés - Nouveaux membres
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2016 (à disposition sur les tables)
4. Rapport du Président
5. Rapport de Marcel Schuwey, délégué ATFSMM au Brésil
6. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes - approbation des comptes 2016
7. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017
8. Ratification de la cotisation pour 2018
9. Budget (investissement pour 2017 - 2018, présentation, discussion et approbation)
10. Admissions – démissions (présentation des nouveaux membres)
11. Divers

Le président demande s'il y a des remarques quant à cette convocation.

Il n'y a aucune remarque en ce qui concerne la convocation et l'ordre du jour. Ils sont donc acceptés et l'assemblée peut débuter.

Le président nomme 1 scrutateur en la personne de Monsieur Bernard Uldry.

2) Présences - nouveaux membres - excusés

La secrétaire fait circuler une liste afin que les membres présents puissent la signer. 24 noms y figurent, majorité absolue : 13 voix

16 personnes se sont excusées auprès de la secrétaire ou d'un autre membre du comité

(liste dactylographiée en annexe au PV sur demande).

Les nouveaux membres présents, tout en les remerciant d'être parmi nous, n'ont pas encore le droit de vote pour cette assemblée.

3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2016

Le PV n'est pas lu aux membres de l'assemblée.

Quelques exemplaires sont à disposition sur les tables et il y a la possibilité d'en prendre connaissance sur Internet.

Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée et des remerciements chaleureux sont adressés à la secrétaire.

4. Rapport du Président

La précarité reste toujours un fléau majeur dans ce Brésil chaotique. Notre association n'a plus que jamais sa raison d'être, pour permettre avant tout de venir en aide à ces enfants défavorisés, en manque de repère. Il est important que ces jeunes puissent apprendre à travailler, à vivre décemment, à se forger une vraie vie.

Nous vous assurons que les fonds versés par notre association sont utilisés à bon escient. La chance d'avoir notre ami Marcel Schuwey sur place permet de le vérifier. La population et les jeunes pris en charge à Santa Maria Madalena sont conscients du bien-fondé de notre action. Ils apprécient notre aide à sa juste valeur et ne manquent pas de remercier la Suisse et notre Association.

Notre ami Marcel, qui fait partie du comité de l'Association au Brésil, comité que je tiens également à féliciter pour son magnifique engagement va vous confirmer mes dires dans sa présentation.

Notre Association compte à ce jour 227 membres. Suite au non-paiement de leurs cotisations, 2 ans de suite, 3 personnes ont été radiées, ceci selon nos statuts. Notre souhait est de maintenir le cap de 220 à 250 membres. Merci aux membres présents de procéder à un peu de pub et à faire visiter notre site internet www.atfsmm.ch.

Avant de terminer, je tiens à remercier notre ami Marcel pour le travail inlassable qu'il réalise au Brésil. Je pense sincèrement que sans sa débauche d'énergie, son savoir-faire et sa pugnacité légendaire, il n'y aurait pas eu toutes les réalisations effectuées à ce jour. Je le prie d'accepter notre gratitude pour la conduite de nos actions et lui demande de transmettre également nos vifs remerciements à son comité de Santa Maria Madalena.

Merci à vous chers amis de poursuivre le soutien de notre association, car la cause que nous défendons le mérite.

Le rapport du président et accepté par acclamation.

5. Rapport de Marcel Schuwey sur les activités au Brésil

Marcel nous apporte les chaleureuses salutations de toute la population de Santa Maria Madalena ainsi que du comité brésilien qui nous sont très reconnaissants pour tout ce que nous réalisons pour cette communauté. Il nous rapporte également, et plus particulièrement, des salutations du préfet, Beto Verbicario.

Il nous fait part des différents points ainsi que de l'évolution de la situation depuis son dernier rapport.

Le pays traverse depuis 2 ans des périodes très difficiles. Un magnifique pays qui, il y a moins de 5 ans, était un des pays émergents des plus en vue. Les pharaoniques jeux olympiques de Rio de Janeiro ont été une catastrophe financière.

De grandes entreprises de construction, très florissantes, qui à la fin 2015 comptaient encore plus de 700 employés, en compte à ce jour, à peine 200. Les caisses publiques sont vides.

L'avenir est sombre et ne va pas s'améliorer ces prochaines années. Il y a beaucoup de corruption dans les hautes autorités politiques du pays. Le ménage s'avère difficile.

Une nouvelle convention a été signée le 16 mars 2016, entre notre association et la préfecture de SMM. Cette convention stipule les droits et les devoirs de chaque partie. Actuellement, vu la situation financière de la préfecture (de toutes les préfectures du pays), il a été décidé de réduire des activités au Centre de Formation Professionnelle ainsi qu'à la fabrique de pierre, ceci pour garantir un fonctionnement optimal à la menuiserie. Cette dernière compte actuellement plus de 50 élèves-apprentis.

La Maison des Artisans qui compte à ce jour près de 50 exposants (tous de la région de SMM) est devenue une attraction touristique fort prisée. Le Musée Suisse connaît également un vif succès avec plus de 1000 visiteurs au cours de l'année dernière.

Une pouponnière a été installée dans notre CFP et accueille quelques 80 bambins. Celle-ci est très appréciée par la communauté et les personnes concernées.

Le projet des bouteilles PET transformées en balais, fonctionne très bien. Aujourd'hui, le site est autonome et s'autofinance. Un succès concret.

Notre ancienne présidente du comité brésilien, Ana Paule Feijo Torres, a été nommée par le préfet de SMM, cheffe du secrétariat de l'éducation pour la période de 2017 à 2021. Tenant compte de cette excellente promotion, Ana Paula a été libérée de son poste de présidente (incompatibilité des tâches). C'est sa sœur Magdala qui a repris le flambeau.

Dès son entrée en fonction, Ana Paula s'est mise à l'œuvre et s'est donné la priorité de faire le nécessaire afin que notre école de menuiserie soit reconnue par le Gouvernement de l'Etat de Rio de Janeiro. On espère vivement que cette reconnaissance soit entérinée d'ici la fin 2017.

Pour terminer son rapport, Marcel nous montre encore quelques photos de nos différentes actions à SMM.

Marcel termine son rapport, sans oublier de nous adresser à tous, un GRAND MERCI DU FOND DU COEUR pour l'aide financière que nos membres nous attribue et sans laquelle il ne serait pas possible de réaliser tous ces magnifiques projets.

Remerciements et applaudissement sont adressés à Marcel Schuwey.

6) Rapport du caissier et approbation des comptes

La parole est donnée à notre caissier, Raphaël Progin, pour la lecture des comptes 2016 ainsi que le bilan au 31 décembre 2016.

La somme de CHF 34'060.00 a été encaissée et nous avons redistribué CHF 17'000.00 en 2016. Toutes les personnes qui soutiennent, année après année, notre association par leurs cotisations et leurs dons sont remerciées.

Le vérificateur des comptes, M. Léonce Têtard, nous fait part de son rapport. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

Un grand merci et des félicitations sont adressés à Raphaël pour son travail sérieux et ses grandes compétences à gérer notre caisse.

7) Nomination des vérificateurs des comptes 2018

Compte tenu de l'article 18 de nos statuts, je vous propose d'élire les 3 vérificateurs des comptes suivants :

- Pour l'exercice 2017, le 2ème vérificateur, soit Jean-Claude **Donzallaz**, devient 1er vérificateur
- Le vérificateur suppléant, soit : Philippe **Vuichard**, devient 2ème vérificateur
- Nous devons nommer un vérificateur suppléant. M. Gilbert **Pantillon** accepte sa nomination.

8) Ratification de la cotisation 2018

Le montant pour les différentes cotisations est reconduit pour une année, suite au vote des membres présents, soit :

CHF 30.00 pour les membres individuels
CHF 100.00 pour les membres collectifs
CHF 300.00 pour les membres à vie

9) Budget 2017

Le comité suisse présente le budget 2017

Revenus :	Cotisations des membres	CHF 5'000.00
	Dons et divers	<u>CHF 15'000.00</u>
	Total	CHF 20'000.00

La caisse se soldait, au 31 décembre 2016, par CHF 33'288.65.

Lors de l'AG 2016, un virement de CHF 17'000.00 avait été approuvé tout en laissant une liberté d'appréciation au comité pour pallier à toute urgence (Art. 16 des statuts). Suite au rapport d'automne 2016 du comité brésilien, ce dernier a sollicité une contribution supplémentaire pour leur permettre de boucler leur budget jusqu'à la fin juin 2017 ; cette demande est motivée par le fait d'une augmentation des élèves à l'école de menuiserie, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires de fonctionnement. Dès lors, le comité suisse a accepté cette demande et a déjà procédé à un virement de CHF. 8'000.00 en date du 6 janvier 2017. Le but de notre association n'est pas de thésauriser.

Pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, le comité suisse vous propose de libérer une somme de CHF 23'000.00 qui sera utilisée comme suit :

1) pour l'école de menuiserie :	
- contribution aux salaires selon convention	CHF 10'000.00
- Achat et entretien des machines et outils	CHF 3'000.00
- Matériel de consommation et nettoyage	CHF 2'000.00
- Amélioration des infrastructures	CHF 3'000.00
2) Fêtes de Noël des enfants et 1er août	CHF 2'500.00
3) Divers et réserve en cas d'imprévu	<u>CHF 2'500.00</u>
Total	CHF 23'000.00

Avec ces chiffres, notre caisse devrait contenir environ CHF 22'000.00 à la fin 2017.

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres présents, tout en laissant une liberté d'appréciation au comité pour palier à toute urgence.

10) Admission des nouveaux membres et Démissions

Démissions

Nous avons 3 démissions en 2016 pour différentes raisons (décès, déménagement, non-paiement de la cotisation, etc...)

Je rappelle que le comité a décidé le principe suivant : La cotisation est envoyée avec la convocation à l'assemblée. Un rappel est effectué en cas d'omission du paiement à la personne concernée. En cas de non-paiement, celle-ci est radiée de la liste des membres.

Admissions

22 nouveaux membres se sont annoncés jusqu'à l'AG 2017 et sont accueillis par acclamation.

Notre association compte dès ce jour 229 membres

11) Divers

- Marcel présente le voyage prévu pour les 200 ans de la création de Nova Friburgo. Ce voyage est organisé par l'AFNF et est fixé du 10 mai au 21 mai 2018. Le jour effectif de l'anniversaire est le 16 mai 2018. Un nombre d'environ 400 participants est prévu.
Marcel relève néanmoins, que les départs des Suisses pour la terre promise du Brésil a eu lieu le 4 juillet 1819.
- Notre nouveau webmeister, Hubert Thiemard, présente le nouveau site Internet de notre Association.
- Monsieur Barbosa, membre de notre association, demande si il y aura une relève après Marcel ?
Ce dernier mentionne que le nom de Marcio Folly a circulé pour la reprise du flambeau de Marcel. Le problème est que Marcio ne travaille plus dans la région de SMM, mais à des centaines de kilomètres.
Si, sur place il n'y a pas une personne de confiance, il sera difficile de poursuivre les buts de notre association dans de bonnes conditions.
Selon les statuts, cette dernière peut être dissolue.
Les bâtiments et l'infrastructure resteront à disposition de la ville de SMM.

L'assemblée arrivant à son terme, le président remercie toutes les personnes présentes et rappelle qu'il appartient à chacun de nous de faire vivre notre association. Aussi, n'oubliez pas de la recommander à vos amis et connaissances.

La prochaine assemblée générale 2018 n'a pas encore été fixée.

Nous vous communiquerons, dès que possible, la date exacte sur notre site Internet et celle-ci figurera également sur le « Mot de fin d'Année » qui sera envoyé à tous les membres au début décembre 2017.

L'assemblée est close à 21h05

L'association offre la verrée qui est servie après l'assemblée.

Président ATFSMM

Secrétaire ATFSMM

Jean-Marc Biemann

Marie-José Werro